

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 22 décembre 2015 fixant pour les années 2015, 2016 et 2017 le taux de promotion pour l'accès au grade de lieutenant de port de 1^{re} classe dans le corps des officiers de port adjoints du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

NOR : DEVK1529789A

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2005-1090 du 1^{er} septembre 2005 relatif à l'avancement de grade dans les corps des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-1146 du 12 décembre 2013 portant statut particulier du corps des officiers de port adjoints ;

Vu l'avis conforme de la ministre de la décentralisation, de la réforme de l'Etat et de la fonction publique et du secrétaire d'Etat chargé du budget en date du 23 novembre 2015,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le taux de promotion permettant de déterminer le nombre maximum des avancements de grade pouvant être prononcés au titre des années 2015, 2016 et 2017 dans le corps des officiers de port adjoints du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en application du décret du 1^{er} septembre 2005 susvisé figure en annexe de ce présent arrêté.

Art. 2. – La directrice des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 décembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :

Par empêchement de la directrice
des ressources humaines :

*L'adjointe au sous-directeur
de la modernisation
et de la gestion statutaires,*

B. THORIN

A N N E X E

CORPS MINISTÉRIEL DE CATÉGORIE B

CORPS ET GRADE	TAUX APPLICABLES (en pourcentage)		
	2015	2016	2017
Corps des officiers de port adjoints			
Lieutenant de port de 1 ^{re} classe	14	12	12